

www.e-rara.ch

Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler & bien écrire

**Vaugelas, Claude Favre de
A Amsterdam, anno 1665**

Zentralbibliothek Zürich

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-40972>

[S. 251-300]

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelnformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

L'e, comme *courtoise*, *civile*, on n'eliderien, on ne fait qu'ajouster *ment*, *courtoisement*, *civilement*, excepté en ce seul adverbe *gentiment*, lequel neantmoins se disoit autrefois *gentillement*, dans la même regle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abbeviation. Et si l'adjectif est du genre commun, comme *brusque*, *fixe*, qui sont masculins & feminins, c'est tout de même; on ne fait aussi qu'ajouster *ment*, & dire *brusquement*, *fixement*, & alors cet e est bref, parce que la raison qui le fait long aux autres, vient à cesser en celuy-cy, & il faut prononcer *civilement*, *courtoisement*, *brusquement*, *fixement*, d'un e bref & ouvert, & non pas *civilément*, *fixément*, d'un e long & fermé, ou masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Usage, ou l'abus a fait longs contre la raison & leur origine, comme *communément*, *expressément*, *commodément*, *extrêmement*, *conformément*, & peut-estre encore quelques autres, mais peu, qui se formant de *commune*, *expresse*, *commode*, *extreme*, *conforme*, doivent de leur nature avoir l'e bref, & non pas long.

Il reste à par'er des adverbess formez des adjectifs feminins, qui se terminent en *ante*, ou *ente*; *puissamment* se fait de *puissante*, *insolamment* d'*insolente*, & à cause de cela les Anciens disoient *puissamment*, *insolentement*, *excellément*, *ardentement*; Mais à mesure que la langue s'est perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, & l'on a dit *puissamment*, *insolamment*, *excellément*, qui dans cette abbeviation a beaucoup plus de grace & de douceur, & les autres ne se disent plus, mais passent pour barbares. Par tout ce discours, il se voit que tous les adverbess terminez en *ment*, se forment des adjectifs feminins, comme j'ay dit, & non pas des masculins, comme quelques-uns de nos Grammairiens ont creu & publié dans leurs Grammaires.

Ouvrage.

Soit que l'on se serve de ce mot pour signifier quelque production de l'esprit, ou de la main, ou de la Nature, ou de la Fortune, il est toujours masculin.

masculin, comme, *il a composé un long ouvrage, un ouvrage exquis, c'est le plus bel ouvrage de la Nature, c'est un pur ouvrage de la Fortune.* Mais les femmes parlant de leur ouvrage, le font toujours féminin, & disent, *voilà une belle ouvrage, mon ouvrage n'est pas faite.* Il semble qu'il leur doit estre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur usage; je ne crois pas pourtant qu'il nous fust permis de l'écrire ainsi.

Mettre.

ON dit par exemple, *allez-vous-en chez un tel, & ne mettez gueres, pour dire & ne soyez pas long-temps, ou ne demeurez gueres.* A la verité cette façon de parler est *Françoise, mais si basse, que je n'en voudrois pas user, mesme dans le stile mediocre, ni dans le discours ordinaire;* & de fait, j'ay veu des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à des femmes de la ville, ne le pouvoient souffrir, comme *une phrase qui n'est point usitée parmy ceux qui parlent bien, car c'est une maxime, comme j'ay dit ailleurs, que tous les mots, & toutes les façons de parler qui sont basses, ne se doivent jamais dire en parlant, quoy qu'il y ait beaucoup plus de liberté à parler qu'à écrire.* Il y a une certaine dignité, mesme dans le langage ordinaire & familier, que les honnestes gens sont obligez de garder, comme ils gardent une certaine bien-seance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

Fureur, furie.

Uoy que ces deux mots signifient une mesme chose, si est-ce qu'il ne les faut pas toujours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on use de l'un, que l'on n'useroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poëtique, fureur divine, fureur martiale, fureur herozque,* & non pas, *furie poëtique, furie divine, &c.* Au contraire on dit, *durant la furie du combat, la furie du mal, courre de furie, donner de furie,* & l'on ne diroit pas, *la fureur du combat, la fureur du mal, courre de fureur, donner de fureur.* Il semble que le mot de *fureur,* dénote davantage *l'agitation violente du dedans, & le mot de furie, les actions violentes du dehors.* Il y a aussi
cette

cette difference, que *fureur* se prend quelquefois en bonne part, comme, *fureur poëtique*, *fureur divine*, & les autres deux epithetes que nous avons nommez en suite; & *furie*, se prend ordinairement en mauvaise part. On dit neantmoins l'un & l'autre en parlant des animaux, & mesmes des choses inanimées, comme, le lion se lance en *fureur*, ou en *furie*, la *fureur* & la *furie* des bestes farouches, la *fureur* & la *furie* de la tempeste, des vents, de la mer & de l'orage.

La lecture attentive des bons Auteurs suplèra au deffaut de cette Remarque, & apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'un & non pas de l'autre, & où l'on se peut servir de tous les deux. Il suffit d'avertir qu'on y prenne garde.

Gentil, gentille.

CEt adjectif *gentil*, a *gentille* au feminin, qui ne se prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll* liquides, & semblables à celles des Espagnols. Ce qui est tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaison de *gentil*, qui prenne deux *ll* au feminin, & les face prononcer comme *fille*; car on dit *subtil*, & *subtile*, & non pas *subtille*; *civil*, *civile*, & non pas *civille*; *vil* & *vile*, & non pas *ville*. Il est vray qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, & que la pluspart de ceux qui ont *ilis* en Latin, prennent *il* en François. Et la difference qui s'y trouve vient de la longueur, ou de la briefveté de la penultième syllabe; car tous ceux qui en la langue Latine, d'où ils viennent, ont la penultième syllabe breve, comme *fertilis*, *utilis*, en nostre langue prennent un *e* apres l'*l*, & l'on dit *fertile*, *utile*; mais lors qu'au Latin la penultième syllabe est longue, comme en ces mots *subtilis*, *gentilis*, *civilis*, il les faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *civil*. Il en faut excepter *servile*.

Jumeau, Gemeau.

NOnobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer & escrire *jumeau*, & non pas *gemeau*, pour dire l'un des enfans qui sont nez d'une portée; Que si c'est une fille, on l'appellera *jumelle*. On dit,

dit, ils sont freres jumeaux, il est jumeau, ce sont deux jumeaux, deux freres jumeaux, c'est une jumelle, une cerise jumelle. Mais quand on parle d'un des signes du Zodiaque, il faut prononcer & escrire gemeaux, & non pas jumeaux.

Transfuge.

C E mot est nouveau, mais receu avec applaudissement, à cause de la necessité que l'on en avoit, parce que nous n'en avions point en nostre langue qui exprimast ce qu'il veut dire, & qu'il falloit user d'une longue circonvolution; car *deserteur*, ni *fugitif*, n'est point cela, on peut estre l'un & l'autre sans estre *transfuge*. *Transfuge*, comme en Latin, *transfuga*, est quiconque quitte son party pour suivre celui des ennemis.

Fortuné.

T Antost fortuné signifie heureux, & tantost malheureux; quand il signifie heureux, il est plus noble que le mot d'*heureux*, & n'est pas tant du langage familier. On dit, un Prince fortuné, un Amant fortuné, les Isles fortunées. Mais dans la signification de malheureux, il est bas, comme, ce pauvre fortuné.

Si, pour avec tout cela, & outre cela.

O N se servoit autrefois de cette particule *si*, avec beaucoup de grace, ce me semble, par exemple on disoit, j'y ay fait tout ce que j'ay pu, j'ay remié Ciel & Terre, & si je n'ay pu en venir à bout, pour dire, & avec tout cela je n'ay pu en venir à bout: Mais aujourd'huy on ne s'en sert plus, ni en prose ni en vers.

On en usoit encore en un autre sens un peu different du premier, pour dire non pas avec tout cela, mais outre cela, comme il se voit encore dans les escriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on ajouste d'ordinaire à la fin, & si l'on prend des pensionnaires, c'est à dire, & outre cela l'on prend des pensionnaires. Mais aujourd'huy ce terme est encore plus bas & plus vieux que l'autre.

Gestes.

C E mot au pluriel , pour dire *les faits memorables de guerre* , commence à s'appriivoiser en nostre langue , & l'un de nos celebres Escrivains l'a employé depuis peu en une tres-belle Epistre liminaire , qu'il adresse à un grand Prince. Que si l'on s'en sert en ces endroits-là qui sont si esclatans , & où l'on ne s'émancipe pas comme dans le cours d'un grand ouvrage , d'user de mots encore douteux , il y a apparence que dans peu de temps il s'establira tout à fait. *Ce n'est pas tant un mot nouveau , qu'un vieux mot que l'on renouvelle & que l'on remet en usage ; car vous le trouvez dans Amiot , & dans les Auteurs de son temps , mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie , ses faits & gestes.* On mettoit toujours *faits* devant , comme pour l'expliquer ou luy servir de passe-port. Il ne faudroit pas en user ainsi maintenant , si ce n'est que l'on reperait le pronom , en disant *ses faits & ses gestes* , & non pas *ses faits & gestes* , qui passeroit encore pour raillerie.

Au reste , ceux qui s'en voudront servir désormais pour *les faits remarquables de guerre* , se souviendront qu'il est plus du haut stile que de l'ordinaire , *les gestes d'Alexandre le Grand*. Je suis obligé d'ajouter ce que j'ay veu , que la plupart ont de la peine à approuver ce mot-là , & ainsi je ne voudrois pas me hasarder de le dire , jusqu'à ce que le temps & l'usage nous l'ayent rendu plus familier.

Si Fuir à l'infinitif , & aux preterits défini & indefini de l'indicatif est d'une syllabe ou de deux.

J'ay veu plusieurs fois agiter cette question parmy d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes qui y prennent interest , & qui voudroient tous que *fuir* , à l'infinitif , & *je suis* , au preterit défini , & *j'ay fuy* , au preterit indefini , ne fussent que d'une syllabe , parce qu'ils ont souvent besoin de ce mot-là , & que de le faire
de

de deux syllabes, il est languissant, & fait un mauvais effet, appellé par les Latins *hiatus*, qui est un si grand défaut parmy la douceur & la beauté de la versification, qu'ils aimeroient mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoy ils opiniâtrent tant, qu'il n'est que d'une; Car pour ceux qui parlent, ou qui escrivent en prose, il leur importe peu, qu'il soit d'une ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait; & dans la prose, il n'y a que l'ortographe tres-exacte, qui puisse declarer cela en mettant deux points entre l'*u* & l'*i*, ou l'*y*, *fuir, je suis, j'ay füy*, lesquels estant oubliés ne seroient pas remarquez pour une faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *fuir, je suis, j'ay füy*, sont de deux syllabes, & ils se fondent sur des raisons convaincantes. Parlons premièrement des preterits, à cause qu'ils ont des raisons particulières, qui ne conviennent pas à l'infinif, comme l'infinif en a aussi qui ne conviennent pas aux preterits.

La première est, qu'en toutes les langues, comme en la nostre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des conjugaisons (car il faut nécessairement user icy des termes de la Grammaire) se diversifient toujours autant qu'il se peut; par exemple, on dit en Latin en la première personne du present de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait, *amabam*, au parfait, *amavi*, au plus que parfait, *amaveram*, & au futur, *amabo*. De mesme au Grec τῶν ἐπιπῶν, τῶν ἐπιπῶν, & ainsi en toutes les langues vulgaires, dont il seroit ennuyeux & superflu de rapporter les exemples. Pourquoy donc faudra-t-il que cette regle si generale, si naturelle, & si raisonnable de la diversité des temps, qui fait la clarté, la richesse & la beauté des langues, n'ayt pas lieu en ce verbe *fuir*, au preterit défini, *je suis*, puis qu'elle le peut avoir en faisant *je suis*, au present d'une syllabe, & *je suis*, au preterit, de deux? En ces matieres l'analogie est un argument invincible, dont les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont servis toutes les fois que l'Usage n'avoit pas décidé quelque chose dans leur langue; *Analogiam*, dit un

Grand

Grand homme, *loquendi magistrum ac ducem sequemur; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut si quæ nostro aliisve sæculis nascuntur.* Et Varron, qu'on appelle le plus sçavant des Romains, est dans ce mesme sentiment, qu'il establit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport general que les verbes ont entre eux, il y a encore une analogie toute particuliere entre ce verbe *fuir*, & deux autres verbes, de la mesme conjugaison, & composez de mesme nombre de lettres, ce qui confirme entierement nostre opinion, & ne laisse plus aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes sont *ouïr* & *haïr*, qui sont de deux syllabes à l'*infinitif*, au preterit defini, & au preterit indefini, & ne sont que d'une syllabe au present de l'*indicatif*; Car on dit *ouïr*, *j'ouïs*, *j'ay ouï*, & *j'oy*, *haïr*, *je haïs*, *j'ay haï*, & *je haïs*. Pourroit-on trouver au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes, & plus convaincans, ni concluans que ceux-là?

Mais comme j'escrivois cecy, un des plus beaux esprits de ce temps, à qui je le communiquay, ne voulut pas neantmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller demonstrations. Pour toute defense il ne leur opposa que l'*Usage*, qui à ce qu'il soutient, ne fait *fuir*, ni tous ses autres temps dont il s'agit, que d'une syllabe. A cela je respondis, que si l'*Usage* ne le faisoit que d'une syllabe, il n'y avoit rien à dire, que ces Remarques estoient pleines de l'entiere deference qu'il falloit rendre à l'*Usage* au prejudice de toutes les raisons du monde; Mais c'est la question, de sçavoir si l'*Usage* les fait d'une ou de deux syllabes; car s'il l'avoit decidé il n'y auroit plus de doute, & de le mettre aujourd'huy en question, est une preuve infallible qu'il ne l'a pas decidé; Car il faut considerer, qu'encore que l'*Usage* soit le maistre des langues, il y a neantmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien declaré, comme nous l'avons fait voir en la Preface, par plusieurs exemples, qui ne peuvent estre contredits. Alors il faut necessairement recourir à la Raison, qui vient au secours de l'*Usage*. Par exemple, en ce mot *fuir*, non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut decouvrir l'*Usage* qu'en

qu'en trois façons, en la prononciation, en l'orthographe, & en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sçauroit discerner si on le fait d'une syllabe, ou de deux. Pour l'orthographe, on le pourroit connoître par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*u* ou sur l'*i*, en escrivant *fuir*, ainsi, car ces deux points marquent toujours deux syllabes; mais les Imprimeurs ni les Autheurs ne sont pas si exacts. Et pour la mesure du vers, les Poëtes n'en doivent pas être juges, parce qu'ils son parties, & n'ont garde de le faire que d'une syllabe. La raison en est evidente, *fuir* est un mot dont ils peuvent souvent avoir besoin, soit à l'infinitif, soit au preterit; c'est pourquoy ayant à s'en servir, ils ne manqueront pas de le faire d'une syllabe, & ne le feront jamais de deux, à cause de cét entre-baillement que font les voyelles *u* & *i*, séparées, & que la douceur de nostre Poësie ne peut souffrir, qui par cette mesme raison bannit la rencontre des voyelles en deux mots differens. Ils ne devoient pas pourtant trouver *fuir*, de deux syllabes, plus rude que *ruïne*, & *bruïne*, où l'*u* & l'*i* font deux syllabes distinctes.

Nous avons donc fait voir que je *fuis*, au preterit defini est de deux syllabes; s'il l'est au preterit defini, il l'est aussi au preterit indefini, j'*ay füy*, parce qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit reguliers, soit anomaux, je vois que jamais ces deux preterits n'ont plus de syllabes l'un quel'autre, si ce n'est en un seul, qui est *mourut*, & *mort*; mais encore dit-on je *suis mort*, à l'indefini, comme on dit je *mourus*, au defini, & ainsi ils se peuvent dire égaux en syllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'en suit par l'analogie des verbes, que le preterit defini estant de deux syllabes, comme nous avons fait voir, l'infinitif ne peut pas être d'une syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons, regulieres, ou anomaux, il n'y a pas un seul verbe sans exception, dont l'infinitif ne soit ou égal en syllabes avec le preterit defini, ou plus long, comme en la premiere conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aimay*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisieme terminée en *oir*, *prevoir*, *previs*, & quelquefois plus long, comme *sçavoir*, *sçeus*, & enfin

en la quatrième terminée en *re, perdre, perdre, faire, fis, croire, creus*. Il en est ainli de tous les anomaux.

En Cour.

Cette façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent & escrivent, & dans les Provinces, & dans la Cour mesme, il est en *Cour, il est allé en Cour, il est bien en Cour*, au lieu de dire, *il est à la Cour, il est allé à la Cour, il est bien à la Cour*. C'est bien assez quel'on souffre en *Cour*, sur les paquets. De mesme il faut dire, *Advocat au Parlement, Procureur au Parlement*, & non pas *Advocat en Parlement*, ni *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, & comme l'on escrit tous les jours.

Narration historique.

IL y en a qui tiennent que dans le stile historique, il ne faut pas narrer le passé par le present; comme par exemple, en descrivant une tempeste arrivée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on die, *mais tout à coup une gresle espaisse, suivie d'une effroyable tempeste, desroba la veüe & la conduite aux Nautonniers. Le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, trouble l'art des matelots par un service inutile. Les vaisseaux abandonnez du Pilote flottent à la mercy de l'orage: tout cede enfin à la violence d'un vent*, & ce qui s'ensuit dans cette excellente & nouvelle traduction de Tacite au second livre des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour un des plus beaux exemples, qu'aucun Historien eust peu me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment voudroient que l'on dist, *le soldat apprentif dans les fortunes de la mer, troubloit, & non pas trouble l'art des matelots; les vaisseaux abandonnez du Pilote, flottoient, & non pas flottent à la mercy de l'orage; tout cedoit, & non pas tout cede; sur tout apres avoir employé, disent-ils, le preterit defini desroba, immédiatement devant la periode, qui employe le temps present trouble. Mais je ne puis assez m'estonner, que des gens, qui d'ailleurs escrivent parfaitement bien, soient tombez dans cette erreur; car outre que l'exemple des Historiens Grecs &*

Latins les condamne, tous les nostres n'en usent point autrement, ni M. de Malherbe, ni M. Coëffeteau, ni aucun autre. Mesmes en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, & j'ay veü force Relations de gens de la Cour, & de gens de guerre, qui se servent d'ordinaire du present, comme ayant meilleure grace que le preterit.

Il est vray que pour diversifier & rendre le *stile* plus agreable, il se faut servir tantost de l'un & tantost de l'autre, & sçavoir passer adroitement & à propos du preterit au present, & du present au preterit; autrement on feroit une faute que plusieurs font, de commencer par un temps & de finir par l'autre, qui est d'ordinaire un tres-grand defect.

D'autant plus.

CE terme estant *relatif* d'une chose à une autre, il faut l'employer d'une mesme façon en toutes les deux choses; par exemple, d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant plus doit-elle estre humble; & non pas, d'autant plus qu'une personne est eslevée en dignité, d'autant doit-elle estre humble, comme l'a escrit un excellent Auteurs, & plusieurs autres aussi. Que si l'on met d'autant plus au premier, il faut mettre d'autant plus au second; si l'on ne met que d'autant au premier, sans plus, il le faut mettre au second de mesme. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de repeter plus, mais qu'il faut aussi le mettre en la mesme place que l'autre, & ne dire pas, d'autant plus qu'une personne est eslevée, d'autant doit-elle estre plus humble; ni elle doit d'autant plus estre humble, mais d'autant plus doit-elle estre humble.

Le verbe auxiliaire avoir, conjugué avec le verbe substantif, & avec les autres verbes.

QUand le verbe auxiliaire avoir, se conjugue avec le verbe substantif estre, il n'aime pas à rien recevoir entre-deux qui les separe; non pas que ce soit absolument une faute, mais c'est une imperfection à éviter. Par exemple si l'on dit, il a plusieurs fois esté contraint, il ne sera pas si bon que de dire, il a esté plusieurs

seurs fois contraint, ou il a esté contraint plusieurs fois, en mettant a, & esté immédiatement l'un auprès de l'autre. De mesme, s'il eust esté encore malade, est mieux dit, nonobstant la cacophonie d'encore, apres esté, que de dire, s'il eust encore esté malade: Mais quand ce mesme verbe avoir, se conjugue avec un autre verbe, que le substantif, il n'en est pas ainsi, car par exemple, je l'en ay plusieurs fois assuré, il est bien mieux dit, que je l'en ay assuré plusieurs fois.

Voile.

PEU de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux significations, & deux genres. Il est masculin quand il signifie *ce dont on se couvre le visage & la tesse, comme le voile blanc, le voile noir des Religieuses, & un voile devant les yeux, que l'on dit, & proprement & figurément, & alors on voit par ces exemples qu'il est masculin. Mais il est féminin quand il signifie la toile, ou autre estofe, dont les matelots se servent pour prendre le vent qui pousse leurs vaisseaux. Neantmoins je vois une infinité de gens, qui font ce dernier masculin, & disent, il faut caler le voile, les voiles enstez. Soit qu'on s'en serve dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier sens, il est toujours féminin.*

Si l'adjectif de l'un des deux genres se peut appliquer à l'autre dans la comparaison.

L'Exemple le va faire entendre. Si un homme dit à une fille, *je suis plus beau que vous*, ou qu'une fille die à un homme, *je suis plus vaillante que vous*, on demande si cette façon de parler est bonne. On répond, qu'elle ne se peut pas dire absolument mauvaise, mais qu'elle n'est pas fort bonne aussi, & qu'il la faut éviter en se servant d'une autre phrase, comme, *j'ay plus de beauté que vous, j'ay plus de courage que vous*. Autrement il faudroit dire, pour parler régulièrement, *je suis plus beau que vous n'estes belle, & je suis plus vaillante, que vous n'estes vaillant*; car en cette phrase l'adjectif regardant les deux personnes de di-

vers sexe, & leur estant commun à tous deux, il doit aussi estre du genre commun, & non pas d'un genre qui ne convienne qu'à l'un des deux. C'est pourquoy un homme dira fort bien à une femme, ou une femme à un homme, *je suis plus riche que vous, je suis plus pauvre, & plus noble que vous*, parce que tous ces adjectifs, *riche, pauvre, noble*, sont du genre commun, & conviennent également à l'homme & à la femme.

A mesme.

Cette façon de parler, à mesme, pour dire, *en mesme temps, ou à mesme temps*, comme *à mesme que la priere fut faite, l'orage fut appaisé, est tres-mauvaise, & je ne conseillerois à qui que ce soit d'en user, ni en parlant, ni en escrivant.*

Gens.

Ce mot a plusieurs significations, tantost il signifie *personnes*, tantost *les domestiques*, tantost *les soldats*, tantost *les Officiers du Prince en la Justice*, & tantost *des personnes qui sont de mesme suite, & d'un mesme parti*. Il est toujours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes*; car alors il est féminin si l'adjectif le precede, & masculin si l'adjectif le suit. Par exemple, on dit, *j'ay veu des gens bien faits, bien resolus*; vous voyez comme l'adjectif *bien faits*, apres *gens*, est masculin. Au contraire, on dit, *voila de belles gens, ce sont de sortes gens, de fines gens, de bonnes gens, de dangereuses gens*, & ainsi l'adjectif devant *gens*, est féminin; Il n'y a qu'une seule exception en cet adjectif, *tout*, qui estant mis devant *gens*, y est toujours masculin, comme, *tous les gens de bien, tous les honnestes gens*, jusques-là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *toutes*, ne se pouvant accommoder devant *gens*, avec les autres adjectifs féminins qu'il demande. Nous avons quelques autres mots en nostre langue, qui se gouvernent de mesme avec les adjectifs. Voyez ordres, je ne me souviens pas des autres.

Futur.

Futur.

CE mot pris du Latin, pour dire à venir, est plus de la Poësie, que de la bonne Prose: car en stile de Notaire, on dit bien *futur espons*, & *future épouse*, *futurs conjoints*, & les Grammairiens disent bien, *le temps futur*, pour *le temps avenir*, mais je ne sçache point d'endroit dans le beau langage où il puisse estre employé. Les Poëtes s'en servent magnifiquement, comme M. de Malherbe,

Que direz-vous, races futures?

Fatal.

CE mot se plus souvent se prend en mauvaise part; comme, *le jour fatal*, *l'heure fatale*, *le tison fatal*, *le cheveu fatal*, *fatal à la Republique*, *Scipion fatal à l'Afrique*, *Hannibal fatal à l'Italie*. Mais il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part, comme M. de Malherbe a dit dans le *fatal accouplement*; un autre, & c'estoit une chose fatale à la race de Brutus de délivrer la Republique.

Incognito.

DEpuis quelques années nous avons pris ce mot des Italiens pour exprimer une chose, qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'éviter les ceremonies auxquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoître; car par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir ces honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'huy toutes les Nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens, & la chose & le mot tout ensemble. Nous disons, *il est venu incognito*, *ils viennent incognito*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas estre. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'une femme, d'une Princesse, nous ne laisserons pas de dire, *elle vient incognito*, & non pas *incognita*; & si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi, *ils viennent incognito*, & non pas

incogniti; parce qu'*incognito* se dit en tous ces exemples adverbialement, comme qui diroit *incognitament*, & ainsi il est indeclinable. Seulement il seroit à desirer que la pluspart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la dernière syllabe, disant *incognitò*, au lieu de dire *incògnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiesme.

Que conjonctive, repetée deux fois dans un mesme membre de periode.

PAR exemple, *Je ne scaurois croire, qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, qu'elle luy puisse reüssir, lors qu'il l'a comme abandonnée.* Je dis qu'il ne faut pas repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre-deux, & qu'ayant dit, qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, &c. il ne faut pas dire qu'elle luy puisse reüssir, mais seulement elle luy puisse reüssir, parce que le premier *que* suffit pour tous les deux, quand mesme la distance du regime seroit plus grande. Il est vray qu'en ce cas-là, lors qu'elle est trop longue, on a accoustumé, pour soulager l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, & de dire comme en cet exemple, *Je ne scaurois croire, qu'après avoir fait toutes sortes d'efforts, & employé tout ce qu'il avoit d'amis, d'argent & de credit pour venir à bout d'une si grande entreprise, & qu'après que toutes les Puissances s'en sont meslées, les unes sous main, & les autres ouvertement; je ne scaurois, dis-je, croire qu'elle luy puisse reüssir, &c.* Alors il faut necessairement repeter le *que*, & non-pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à estre repeté, encore que les deux soient proches, & qu'il le veut estre absolument lors qu'ils sont esloignez. Je n'en donne point d'exemple, parce qu'il y en a une Remarque particuliere.

Banquet.

CE mot est vieux, & n'est plus gueres en usage que parmy le peuple. Il se conserve neantmoins dans les choses sacrées, où il est meilleur que festin; Car on dit le banquet des Estes, le banquet de l'Agneau. On dit aussi le banquet des sept Sages. Mais le verbe banqueter est beaucoup moins encore en usage que banquet.

Desbarquer, desembarquer.

TOUS deux sont bons, mais desbarquer est plus doux & plus en usage; Car ces verbes composez d'un verbe simple qui commence par *em*, ou *en*, laissent d'ordinaire cette premiere syllabe dans leur composition, comme d'engager simple, se forme le composé dégager; d'envelopper, se fait desvelopper; & d'embarasser, desbarasser; quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit desengager, desenvelopper, & desembarasser; mais depuis on a osté l'*em*, ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts & plus doux. Et de fait il y en a fort peu qui ayent gardé l'une ou l'autre de ces syllabes: Car d'embourser, on a dit desbourser; d'embroüiller, desbroüiller; d'emmailloter, desmailloter; d'emmancher, desmancher; d'empaqueter, despaqueter; d'empestrer, despestrer: Il n'y a qu'emparer, qui fait desemparer, & embarquer, qui fait desembarquer, mais desbarquer, comme nous avons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, d'enchevestrer, se fait deschevestrer; d'encourager, descourager; d'engraisser, desgraisser; d'enlacer, deslacer; d'enroüiller, desroüiller; d'enraciner, desraciner: & à mon avis, il n'y a d'excepté que desenyvrer, d'enyvrer; desennuyer, d'ennuyer, & desensorceler, d'ensorceler: Car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette Regle, parce que du simple emplir, on ne scauroit faire que desemplir, ni d'ensler, que desensler.

Par où il se voit que desbarquer, & desembarquer, ont cela de particulier que l'un & l'autre se dit, quoy que l'un soit meilleur que l'autre; au lieu que tous ceux que nous avons nommez, qui sont à peu près tout

ce que nous en avons dans nostre langue, je n'en vois pas un qui se puisse dire de deux façons. Au reste, on se sert de ce verbe, & en actif & en neutre, car on dit *desbarquer son armée*, pour dire *la faire descendre*, ou *la mettre hors du navire*, & *l'armée a desbarqué en un tel lieu*.

Pluriel.

JE dois cette petite Remarque non seulement au public, mais à moy-mesme, pour ma propre justification; car dans le cours de cet ouvrage, où il faut souvent user de ce mot, je mets toujours *pluriel*, avec une *l*, quoy que tous les Grammairiens François ayent toujours écrit *plurier*, avec une *r*, au moins jusqu'icy, je n'en ay pas veu un seul, qui ne l'ait écrit ainsi: La raison sur laquelle je me fonde est, que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l*, en la dernière syllabe, il faut nécessairement qu'il la retienne en la mesme syllabe au François, parce que je pose en fait, que nous n'avons pas un seul mot pris du Latin, soit adjectif, ou substantif, qui ne retienne l'*l* quand elle se trouve en la dernière ou penultième syllabe Latine, où il y ait une *l*. Pour verifier cela je pense avoir jetté les yeux sur tous les mots Latins, où il y a une *l*, à la dernière ou penultième syllabe, & dont nous avons fait des mots François, car il y a un certain moyen de trouver en moins de rien tous ces mots Latins, mais je n'en ay pas rencontré un seul qui en nostre langue ne garde *l*, qui est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettre tous icy, j'en ay conté jusques à cent, ou environ. Il suffit, que quiconque ne le croira pas en pourra luy-mesme faire l'expérience: & si par fortune il s'en trouvoit un ou deux d'exceptez, ce que je ne crois point, toujours la regle subsisteroit puissamment, ne souffrant au plus qu'une ou deux exceptions, & ainsi quand on dira *pluriel*, avec une *l*, ce sera selon la regle generale. Outre que c'est aussi le sentiment general de ceux qui sçavent parfaitement nostre langue, lesquels j'ay consultez, & que je puis opposer à nos Grammairiens, qui manquent bien en d'autres choses.

ses. Ce qui les a trompez, c'est sans doute que l'on dit *singulier* avec une *r* à la fin, & ils ont creu qu'il falloit escrire & prononcer *plurier*, tout de mesme, ne songeant pas que *singulier* vient de *singularis*, où il y a une *r* à la fin, & que *pluriel* vient de *pluralis*, où il y a une *l*, & non pas une *r*, en la dernière syllabe.

Un excellent esprit m'a objecté que l'Usage est pour *plurier*, & qu'il ne voit pas comme je puis soutenir cette Remarque, faisant profession d'estre toujours pour l'Usage contre le Raisonnement; mais je luy ay respondu que lors que je parle de l'Usage, & que je dis qu'il est le maistre des langues vivantes, cela s'entend de l'Usage dont on n'est point en doute, & dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoist proprement que d'une façon, qui est quand on parle; Car l'écriture n'est qu'une image de la parole, & la copie de l'original: de sorte que l'Usage se prend non pas de ce que l'on escrit, mais de ce que l'on dit & que l'on prononce en parlant. Or est-il qu'en prononçant *pluriel*, on ne scauroit discerner s'il y a une *l*, à la fin, ou une *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'Usage en cette occasion non plus qu'en plusieurs autres, où l'on est contraint d'avoir recours à l'analogie, comme dit Varron, & comme nous l'avons amplement expliqué en la remarque de *Fuir*, dans la page 257 & 258.

Arc-en-ciel.

IL faut escrire ainsi, *arc-en-ciel*, avec les trois mots, dont il est composé, separez par deux tirets, & non pas escrire *arcanciel*. Et au pluriel s'il y avoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriver que rarement, il faut dire par exemple, deux *arc-en-ciels*, plusieurs *arc-en-ciels*, & non pas *arc-en-cioux*, ni *arcs-en-ciels*, ou *arcs-en-cioux*; cela estant assez ordinaire en nostre langue aux mots composez, soit noms ou verbes, de ne suivre pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces Remarques.

Faute, à faute, par faute.

ON dit par exemple, *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses*, & *à faute d'argent on manque*, &c. & encore, *par faute d'argent on manque*, &c. Tous les trois sont bons, mais le meilleur, c'est de dire *faute d'argent*, après celui là, *à faute* est le meilleur, & *par faute* est le moins bon des trois : Cela s'entend, quand *faute* est devant un nom, mais quand il est devant un verbe à l'infinitif, il est mieux de dire *à* que *par*, ni que *faute* tout seul, comme, *à faute de payer les intérêts, il a doublé le principal*, est beaucoup mieux dit que *par faute de payer*, ni que *faute de payer*, quoy que ce dernier me semble assez bon.

Florissant, fleurissant.

CETTE remarque est curieuse, car dans le propre on le dit d'une façon, & dans le figuré d'une autre. Dans le propre on dit plus souvent *fleurissant*, comme, *un arbre fleurissant*, & dans le figuré on dit plutôt *florissant*, que *fleurissant*, comme, *une armée florissante*, *un Empire florissant*. Le verbe *fleurir* a aussi de certains temps où l'on employe plutôt l'*o* que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira, *un tel florissoit sous un tel regne*, *l'éloquence ou l'art militaire florissoit en un tel temps*. J'ay dit dans le figuré, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleurissoit tous les ans deux fois*, & non pas *florissoit*.

Soliciter.

J'AY déjà fait une Remarque sur ce mot, où j'aligne un passage de Quintilien, qui m'oblige à faire encore celle-cy. C'est que j'ay dit que ce Grand homme avoit employé le verbe *solicitare*, au mesme sens que le vulgaire l'employe en nostre langue, pour dire *avoir soin de quelq'un*, comme on dit tous les jours à Paris parmy le peuple, qu'il faut donner une garde à un malade pour le solliciter, c'est à dire pour en avoir soin, & pour le servir. Voicy le passage, *illud vero insidiantis, quò me validius cruciaret, fortuna fuit, ut ille mihi blandissimus, me suis nutricibus, me avia educanti,*

educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas etates, anteferret. Je ne sçay si je me flatte, mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que je luy donne, & que c'est leur faire violence, & les tirer, comme on dit, par les cheveux, de les interpreter autrement. En effet *sollicitudo, qui signifie soin*, venant sans doute de *sollicitare*, est un grand indice que *sollicitare*, en bon Latin, veut dire aussi *avoir soin*, & que c'est une de ses significations; car il en a plusieurs: Neantmoins une personne qui sçait aussi bien la langue Latine, & sa pureté qu'homme du monde, n'est pas de cet avis, & lisant devant moy ma Remarque déjà imprimée, m'a conseillé de refaire le quarton, comme ayant avancé une chose qui ne se pouvoit soutenir. Son opinion fut encore suivie le mesme jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme j'estois sur le point de suivre leur conseil, j'ay trouvé un homme consommé dans les bons Auteurs, & qui entre admirablement dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que *sollicitare* en cet endroit de Quintilien se doit entendre selon ma Remarque, & non pas comme l'interpretent ces autres Messieurs, pour signifier *se joüer avec les enfans*, qui est un sens bien forcé au pris du mien, & qui semble ne s'accorder gueres bien avec *illas etates*. Cela m'ayant obligé à consulter encore d'autres Oracles, j'en ay rencontré plusieurs du mesme sentiment, de sorte que demeurant en suspens, & ne m'appartenant pas de décider entre tant de Grands hommes, j'ay creu que le meilleur party que je pouvois prendre, estoit de ne refaire pas le quarton, mais de refaire une Remarque, pour en laisser le jugement au Lecteur.

Arcenal, & Arcenac.

Arcenal est le plus usité. Plusieurs disent aussi *arcenac*, avec un *c*, à la fin; & il semble qu'en parlant on prononce plustost *arcenac* qu'*arcenal*; mais que l'on escrit plus volontiers *arcenal*, qu'*arcenac*, un *arcenal*

bien muni, dresser un arcenal. On dit au pluriel *arcenaux*, & je n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui est encore une marque pour faire voir, qu'*arcenal* avec une *l*, au singulier, est le vray mot. L'Italien dit *arcenale*, & quelques-uns croyent que nous l'avons pris de là; Car si *arcenac* estoit aussi bon, je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel, aussi-bien qu'*arcenans*, comme on dit *arcs*, d'*arc*.

Auparavant, auparavant que.

LE vray usage d'*auparavant*, c'est de le faire adverb, & non pas preposition; par exemple, c'est de l'employer ainsi, *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparavant; Il ne luy est rien arrivé que je ne luy aye dit auparavant.* Ceux qui parlent & qui escrivent le mieux ne s'en servent jamais que de cette façon. Mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage disent & escrivent tous les jours, par exemple, *auparavant moy*, il est venu *auparavant luy*, & en font une preposition, au lieu de dire, il est venu devant *moy*, j'y suis devant *luy*: C'est d'ordinaire avec les pronoms personnels qu'ils le font servir de preposition, comme aux exemples que nous venons de donner; Car devant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le fassent, ni que l'on die jamais, *auparavant le retour du Roy*, *auparavant Pasques*, ou *auparavant les festes de Pasques.* *Auparavant que*, pour *devant que*, ou *avant que*, n'est pas aussi du bel usage. Les bons Escrivains ne diront jamais par exemple, *auparavant que vous soyez venu*, pour dire *avant*, ou *devant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous avons fait une Remarque; car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparavant que*.

Galant, galamment.

Galant a plusieurs significations, & comme substantif, & comme adjectif. Je les laisse toutes pour ne parler que d'une seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour, qu'un homme est galant, qu'il dit & qu'il fait toutes choses galamment, qu'il s'habille galamment, & mille autres choses.

choses semblables. On demande ce que c'est qu'un homme galant, ou une femme galante de cette sorte, qui fait & qui dit les choses d'un air galant, & d'une façon galante. J'ay veu autrefois agiter cette question parmy des gens de la Cour & des plus galans de l'un & de l'autre sexe, qui avoient bien de la peine à le définir. Les uns soutenoient que c'est ce je ne sçay quoy, qui differe peu de la bonne grace; les autres, que ce n'estoit pas assez du je ne sçay quoy, ni de la bonne grace, qui sont des choses purement naturelles, mais qu'il falloit que l'un & l'autre fust accompagné d'un certain air, qu'on prend à la Cour, & qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands & les Dames. D'autres disoient que ces choses exterieures ne suffisoient pas, & que ce mot de galant avoit bien une plus grande estendue, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble; qu'en un mot c'estoit un composé où il entroit du je ne sçay quoy, ou de la bonne grace, de l'air de la Cour, de l'esprit, du jugement, de la civilité, de la courtoisie, & de la gayeté, le tout sans contrainte, sans affectation, & sans vice. Avec cela il y a dequoy faire un honneste homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suivy comme le plus approchant de la verité, mais on ne laissoit pas de dire que cette definition estoit encore imparfaite, & qu'il y avoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot, qu'on ne pouvoit exprimer: car pour ce qui est par exemple de s'habiller galamment, de danser galamment, & de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en donner une definition: Mais quand on passe du corps à l'esprit, & que dans la conversation des Grands & des Dames, & dans la maniere de traiter & de vivre à la Cour, on s'y est acquis le nom de galant, il n'est pas si aisé à définir; car cela presupose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, & dont une seule venant à manquer suffiroit à faire qu'il ne seroit plus galant. On peut encore dire la mesme chose des lettres galantes. En cette sorte de Lettres, la France peut se vanter d'avoir une personne à qui

tout le monde le cede. Athenes mesme ni Rome, si vous en ostez Ciceron, n'ont pas dequoy le luy disputer, & je le puis dire hardiment, puis qu'à peine paroist-il qu'un genre d'escrire si delicat leur ait esté seulement connu. Aussi tous les gousts les plus exquis sont leurs delices de ses lettres, aussi bien que de ses vers, & de sa conversation, où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre luy pour luy faire imprimer ses œuvres. Au reste, quoy qu'en une autre signification on die *galand*, & *galande*, avec un *d*, aussi bien qu'avec un *t*, si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *galant* & *galante* avec un *t*, & non pas avec un *d*.

Reüssir.

ON se sert plus elegamment de ce verbe au sens actif, ou avec le verbe auxiliaire *avoir*, qu'au sens passif, ou avec le verbe auxiliaire *estre*. Par exemple, il est beaucoup mieux dit, ce dessein luy a reüssi, que non pas luy est reüssi, cette entreprise luy a reüssi, que non pas luy est reüssie, quoy qu'un de nos plus celebres Escrivains l'ait escrit de cette derniere façon. Nous avons fait une Remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes, où l'on employe le verbe auxiliaire *avoir*, au lieu du verbe auxiliaire *estre*, comme, *il a entré*, *il a sorty*, *il a passé*, pour *il est entré*, *il est sorty*, *il est passé*.

Servir, prier.

Servir, regit maintenant l'accusatif & non pas le datif comme il faisoit autrefois, & comme s'en sert ordinairement Amiot & les anciens Escrivains; Par exemple ils disoient, *il faut servir à son Roy*, & *à sa patrie*, pour dire, *il faut servir son Roy & sa patrie*, comme on parle aujourd'huy. M. de Malherbe a encore retenu ce darif, comme quelques autres phrases du vieux temps: *le Medecin*, dit-il, *sert aux malades*, au lieu de dire *sert les malades*; car icy *servir* ne signifie pas estre propre & convenable, auquel cas il regiroit le datif, comme, *cela sert à plusieurs choses*, mais signifie ren-

dre service & assister. Il en est de mesme de prier. Les Anciens disoient aussi prier à Dieu, & mesme quelques-uns disent encore je prie à Dieu, au lieu de dire je prie Dieu: Favoriser a aussi le mesme usage.

Quantesfois.

CE mot, pour dire *combien de fois*, est beau & agreable à l'oreille selon l'avis de beaucoup de gens; tellement que je m'estonne qu'il ait eu une si mauvaise destinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, & où il est tres-commode, mesme après l'exemple de M. de Malherbe, qui l'a si bien mis en œuvre:

*Quantesfois, lors que sur les ondes
Ce nouveau miracle flottait, &c.*

Car pas un de nos Poëtes n'en voudroit user aujourd'huy, & pour la prose je ne pense pas qu'il ait jamais esté en usage, ni mesme que M. de Malherbe s'en soit servy.

Que non pas.

Quelques-uns de nos modernes Escrivains le condamnent, & ne veulent pas, par exemple, que l'on die, comme l'a escrit un excellent Autheur, *ils tiennent plus de l'architecte & du masson que non pas de l'Orateur, mais ils tiennent plus de l'architecte & du masson que de l'Orateur.* Il est vray que bien souvent ils ont raison, mais bien souvent aussi *non pas* y a fort bonne grace, & rend l'expression plus forte. Il faut en cela consulter l'oreille; car il seroit mal-aisé d'en faire une Regle certaine: sans doute il est plus elegant pour l'ordinaire de le supprimer.

Arrangement de mots.

L'Arrangement des mots est un des plus grands secrets du stile: Qui n'a cela ne peut pas dire qu'il sçache escrire. Il a beau employer de belles phrases & de beaux-mots, estant mal placez ils ne sçauroient avoir ni beauté ni grace, outre qu'ils embarrassent l'expression & luy ostent la clarté, qui est le principal.

Tautism series, juncturaque pollet.

Un Autheur celebre escrit, *voicy pour une seconde injure,*

la perte qu'avecque vous, ou plustost avecque toute la France, j'ay faite de Monsieur, &c. Quelle oreille n'est point choquée de cette transposition? N'eust-il pas mieux dit, *la perte que j'ay faite avecque vous, ou plustost avec toute la France, de Monsieur?* &c. A mon avis ce qui l'a trompé, c'est qu'il a creü que ce genitif de *Monsieur*, seroit bien mieux placé auprès de *j'ay faite*, dont il est regi, qu'aupres de ces mots *avec toute la France*, avec lesquels il n'a aucune liaison; Mais il n'a pas pris garde, que pour joindre sur la fin de la période les mots qui se construisent ensemble, il a separé d'une trop longue distance la construction des mots qui estoient au commencement, à sçavoir *la perte que*, qui vouloient estre joints immédiatement à leur verbe, *j'ay faite*. Car il leur estoit bien plus nécessaire qu'à ces derniers de *Monsieur*, tant parce que le verbe qui est construit avec le pronom relatif en l'accusatif, comme celuy-cy, veut estre le plus proche du pronom qu'il se peut; que parce qu'il y avoit plusieurs mots sans verbe, en quoy consiste un des principaux vices de l'arrangement: En effet si l'on sçait bien placer & entrelasser le verbe au milieu des autres parties de l'oraison, on sçaura un des plus grands secrets, & la principale regle de l'arrangement des paroles. L'autre Regle est, de suivre le mesme ordre en escrivant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas *la perte qu'avecque vous, ou plustost avec toute la France j'ay faite de Monsieur, &c.* mais *la perte que j'ay faite avec vous, ou plustost avec toute la France, de Monsieur, &c.* Ni l'on ne dira pas non plus, comme a escrit encore le mesme Auteur, *je pense vous avoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze jours auparavant il avoit faite, &c.* mais *qu'à l'entrée qu'il avoit faite douze ou quinze jours auparavant.* C'est la situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de M. de Malherbe, dont le tour des vers est incomparable; Mais pour l'ordinaire elles sont des vices en prose, je dis

pour

pour l'ordinaire, parce qu'il y en a quelques-unes de fort bonne grace. Il se pourroit faire que la tissure du vers auroit corrompu celle de la prose; mais combien avons-nous de Grands hommes, dont la prose & les vers sont également excellens? Parmy un si grand nombre on voit briller cette vive lumiere de l'Eglise, qui par ses OEuvres Chrestiennes s'est acquis une double palme en l'un & en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son stile, rien de plus eloquent que sa bouche & que sa plume? Et ne sont-ce point encore de nouveaux sujets d'admiration, que la quantité, que la diversité de ses ouvrages, & que la promptitude & la facilité avec laquelle il les fait? Certainement ce n'est point pour luy que l'on dit que les talens sont partagez, & que le pris de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gagnent à la course: Mais cette double gloire n'est-elle pas deüë aussi à l'Auteur de ce grand Ouvrage, qui a aujourd'huy tant d'esclat? N'est ce point un chef-d'œuvre d'eloquence, de pieté, de jugement, & qui va immortaliser sur la terre un grand Cardinal déjà immortel dans le Ciel? Se voit-il encore de plus belle prose ni de plus beaux vers que les lettres & les sonnets d'un autre excellent Esprit, desquels il suffit de dire pour toute louange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion? Combien en avons nous d'autres encore qu'il seroit trop long de designer, & que je me contente d'honorer d'un silence respectueux, puisque leur reputation parle assez?

Au preallable, Preallablement.

NOUS n'avons gueres de plus mauvais mots en nostre langue. C'estoit l'averfion d'un grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'un ou l'autre sans froncer le sourcil. Il trouvoit qu'ils avoient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils estoient moitié Latins & moitié François, quoy qu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, *metis*; Et il estoit encore plus choqué de ce qu'*allable* entroit dans cette composition pour qui doit aller. Nous avons auparavant, *premierement*, *avant*
toute,

toutes choses, & plusieurs autres termes semblables. Il faut laisser ces autres deux pour les Notaires, & pour la chicane.

Beaucoup.

CE mot estant employé pour *plusieurs*, ne doit pas estre mis tout seul. Il y faut ajouter *personnes*, ou *gens*, ou quelque substantif, comme, *il donnoit peu à beaucoup*, n'est pas bien dit, il faut dire, *à beaucoup de personnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il est vray que l'on dit, *nous sommes beaucoup*, *ils sont beaucoup*, pour dire *nous sommes beaucoup de gens*, mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom personnel le precede, lequel fait voir que ce *beaucoup*, qui suit, se rapporte au mesme pronom. De mesme quand on dit, *il y en a beaucoup*, cét *en* emporte avec soy la signification de *gens*, ou de *personnes*, comme il se voit par cette phrase *il y en a*, qui veut dire entre autres choses *il y a des gens*.

Quand *beaucoup* est adverbe, il y a une belle remarque à faire; c'est que lors qu'on le met apres l'adjectif, il y faut necessairement ajouter *de* devant, & dire *de beaucoup*; car si je dis, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres*, ce n'est pas bien dit, quoy qu'il soit eschappé souvent à un celebre Auteur de l'escrire ainsi, il faut dire, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente de beaucoup que celle des astres*. Mais quand *beaucoup* est devant l'adjectif, il n'est pas necessaire d'y mettre le *de*, mesme il est mieux de ne l'y mettre pas, comme, *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente*, est mieux dit que *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente*.

Barbarisme.

ON peut commettre un Barbarisme, c'est à dire, parler barbarement, & hors des bons termes d'une langue, ou en une seule parole, ou en une phrase entiere. Les Barbarismes d'un seul mot, comme par exemple *pache*, pour *passion*, *lent*, pour *humide*, & une infinité d'autres semblables sont assez à éviter, & il y a peu

a peu de gens nourris à la Cour, ou versez en la lecture des bons Auteurs, qui usent d'un mot barbare. Mais pour les Barbarismes de la phrase, qui est composée de plusieurs mots, il est tres-aisé d'y tomber : Par exemple, un de nos meilleurs Escrivains a dit, *élever les yeux vers le ciel* ; Cette phrase n'est point Françoisise, il faut dire, *lever les yeux au ciel*. Quelques-uns disent aussi, *sortir de la vie* ; cette phrase n'est pas Françoisise non plus, quoy que les Latins dient *vita excedere* ; Car il n'y a point de consequence à tirer de la phrase d'une langue, à la phrase d'une autre, si l'Usage ne l'autorise.

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à commettre cette sorte de barbarisme, c'est que tous les mots dont la phrase est composée sont Françoisis, & ainsi on ne s'apperçoit point de la faute ; Au lieu qu'au barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoustumée, le rebutte, & n'a garde de se laisser surprendre ; mais au barbarisme de la phrase, l'oreille estant surprise & comme trahie par les mots qu'elle connoist, luy ouvre la porte, d'où apres il luy est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

Descouverte, ou descouverture.

PAR exemple la descouverte, ou la descouverture du nouveau Monde, ou des Terres neuves, sont tous deux bons. Amiot dit *descouverture*, & je l'ay aussi ouï dire à des femmes de la Cour & de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on die *descouverte*, ont accoustumé d'alleguer une mauvaise raison, qui est que *descouverte* est un adjectif ; car combien avons nous d'adjectifs en nostre langue qui ne laissent pas d'estre substantifs, & au masculin & au feminin, comme, *le couvert, le contenu, le brillant, la retenuë, la venue, l'arrivée, l'enceinte*, & une infinité d'autres tirez des participes actifs & passifs, sans parler de ceux qui ne sont point pris des participes, comme *chagrin, colere, dépit, sacrilege, parricide* ? &c.

Et donc, donc.

Plusieurs croyent que de commencer une période par & donc, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souvent ce terme à la bouche. Mais M. Coëffeteau & M. de Malherbe en ont usé, & je l'entens dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent mieux. Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y auroient apporté avec beaucoup d'autres façons de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils estoient en regne; Et ce qui m'en feroit douter, c'est qu'il ne me souvient point de l'avoir leu dans Amiot, où j'ay trouvé beaucoup de phrases que nous croyons nouvelles. Quoy qu'il en soit, l'Usage l'a estably.

On peut aussi commencer une période par donc, & il n'est que bon de s'en servir ainsi quelquefois pour diversifier son usage; car la plus comme façon d'en user, & qui a le plus de grace, est à la seconde, ou à la troisième ou quatrième patole de la période.

Espace, intervalle.

Ce mot est toujours masculin, quoy qu'on l'ait fait féminin autrefois. Il faut dire un lone espace, soit que l'on parle d'un espace de temps, ou d'un espace de lieu, car il se dit de tous les deux. Et au pluriel il en est de mesme qu'au singulier, de grands espaces, & non pas de grandes espaces: Intervalle est de mesme en tout & par tout.

Celle-cy, pour lettre.

Celle-cy, pour lettre, est bas. Neantmoins plusieurs ont accoustumé d'en user commençant une lettre ainsi: Je vous escriis celle-cy. Il faut dire, je vous escriis cette lettre; ou simplement, je vous escriis; Car par celle-cy, de sous-entendre lettre, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en nostre langue, qui n'aime pas ces suppressions. Les Latins ne sont pas si scrupuleux en plusieurs façons de parler, mesme en celle-cy, témoin Ovide.

Hanc

Hanc tua Penelope lento tibi mittit Uliſſe.

Et dans les Epistres de Ciceron on trouve ſouvent, *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaravi*, ou chose ſemblable, ſous-entendant, tantost *epistolam*, tantost *litteras*.

Contemptible, Contempteur.

Ces deux mots me ſemblent bien rudes, & particulierement le dernier; car pour le premier encore y a-t-il beaucoup de gens qui s'en ſervent, bien que *meſpriſable*, qui eſt ſi bon, ne couſte pas plus à dire. Neantmoins M. de Malherbe s'en eſt ſervy en proſe & en vers, *Nous devenons*, dit-il, *auſſi contemptibles*, comme nous faiſons les contempteurs. Il eſt vray qu'en vers il ne s'eſt jamais ſervy de ce dernier, mais ſeulement de l'autre :

Et qu'eſtant comme elle eſt, d'un ſexe variable,

Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreable,

Ne luy ſoit contemptible en ne me voyant pas.

Apparemment il n'a pas mis *meſpriſable*, au lieu de *contemptible*, quoy qu'il fuſt auſſi propre au vers que l'autre, parce qu'il euſt rimé dans la ceſure du milieu avec *agreable*.

Faiſable.

ON demande, *ſi une choſe eſt faiſable, ou non*. Quand on parle ainſi, on ne veut pas dire, *ſ'il eſt permis de la faire*, mais *ſ'il eſt poſſible de la faire*. *Faiſable*, regarde l'action ſeulement, & non pas le devoir, & je ne vois perſonne qui en parlant, ni en eſcrivant l'employe à un autre uſage, ſi ce n'eſt un celebre Eſcrivain, qui a donné lieu à cette Remarque, de peur qu'eſtant imité & digne de l'eſtre en pluſieurs autres choſes, on ne l'imite encore en celle-cy.

Dévouloir.

POUR dire, *ceſſer de vouloir*. M. de Malherbe s'eſt ſervy de ce mot, *ſeroit-il poſſible*, dit-il, *que celui vouluſt*, qui peut *dévouloir en un moment*? Je ne ſçay ſ'il eſt l'inventeur de ce mot, mais je ne l'ay jamais ouï dire, ni veü ailleurs. Il eſt fort commode, & fort ſignificatif,

ficatif, & il seroit à desirer qu'il fust en usage. Selon l'analogie des mots il seroit aisé de l'establis, parce que nous en avons quantité de cette nature en nostre langue; comme *détromper*, que j'ay veü venir à la Cour, & que l'on trouvoit aussi estrange au commencement, qu'on fait maintenant *deuouloir*, mais qui est aujourd'huy entierement en usage. Nous disons donc *tromper*, *détromper*, *mester*, *démester*, *faire*, *deffaire*, *croistre*, *décroistre*, *habiller*, *deshabiller*, car on met un *s* en la composition quand le verbe commence par une voyelle, comme, *armer*, *desarmer*. Le nombre de ces composez est tres grand, dans lesquels la preposition de emporte la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Mesme cette sorte de composition de verbes semble avoir ce privilege, qu'on en peut former & inventer de nouveaux au besoin, pourveu qu'on le face avec jugement & discretion, & que ce ne soit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé, au mot de *dishumanare*, quand il a dit dans le *Pastor fido*,

Che nel dishumanarti

Non diuenti una fera anzi ch'un Dio.

Prends garde, dit-il, qu'en te deshumanisant, tu ne deviennes plustost une beste farouche, qu'un Dieu. Il s'est seruy de ce mot le plus heureusement du monde, soit qu'il l'ait inventé luy-mesme, comme je crois, ou qu'il l'ait pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, disant par exemple, *immetare*, *intusare*, *insusare*, pour dire, *convertir en moy*, *convertir en toy*, *convertir en soy*, & une grande quantité d'autres horribles comme ceux-là; car je n'ay pas remarqué qu'il ait esté aussi heureux que hardy en cette sorte d'invention. On a fait un mot en nostre langue depuis peu, qui est de *débrutaliser*, pour dire *oster la brutalité*, ou *faire qu'un homme brutal ne le soit plus*, qui est heureusement inventé, & je ne scaurois croire qu'estant connu, il ne soit receu avec applaudissement. Au moins tous ceux à qui je l'ay dit, luy donnent leur voix, & pas un jusques icy ne l'a condamné pour sa nouveauté, comme ont fait
d'or-

d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t-il esté fait par une personne, qui a droit de faire des mots, & d'imposer des noms, s'il est vray ce que les Philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux sages d'eminente sagesse d'avoir ce privilege.

Dueil pour duel.

Cette remarque me sembloit indigne de tenir rang parmi les autres, qui n'attaquent pas des erreurs si grossieres, qu'est celle de prononcer ou d'escrire *dueil* pour *duel*. Mais se rendant commune, il n'est pas inutile de la marquer. *Ce sont pourtant deux choses bien differentes, que dueil, & duel, outre que dueil est d'une syllabe, & duel de deux.*

De cette façon de parler, il sçait la langue Latine & la langue Grecque.

LE sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il sçait la langue Latine & la langue Grecque. Il sçait la langue Latine, & la Grecque. Il sçait la langue Latine, & Grecque, & il sçait les langues Latine & Grecque.* On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, & laquelle est la meilleure. Je respons que les deux dernieres sont mauvaises, & que les deux premieres sont bonnes; Car, *il sçait la langue Latine & Grecque*, ne se peut dire, parce que la construction de cette periode, ou de cette oraison, pour parler en Grammairien, se doit faire, ou selon les paroles qui sont exprimées, ou selon celles qui sont sous-entenduës. Si selon celles qui sont exprimées au singulier, *la langue* ne peut convenir à deux langues entierement differentes, comme sont *la Latine & la Grecque*: Si selon celles qui sont sous-entenduës, à sçavoir *la langue*, encore qu'on ne die pas *langue*, il ne faut pas laisser d'exprimer l'article *la*, qui ne se peut supprimer ni sous-entendre, à cause qu'un mesme substantif, comme est *langue*, en cet exemple, ne peut pas estre appliqué à deux choses differentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne se doivent jamais supprimer. Et pour l'autre

expression

282 REMARQUES SUR LA
expression que nous soutenons mauvaise, *il sçait les langues Latine & Grecque*, cela est si évident à ceux mêmes qui ne sçavent pas les secrets de nostre langue, qu'il me semble superflu de le prouver. Il reste donc à sçavoir lequel de ces deux est le meilleur, *il sçait la langue Latine & la langue Grecque*, & *il sçait la langue Latine & la Grecque*. Les opinions sont partagées, les uns croient que de repeter deux fois *langue*, est plus regulier & plus grammatical, & alleguent que M. Coëf-feteau qui escrivoit si nettement, en usoit toujours ainsi. Les autres assurent que celuy-cy est beaucoup meilleur & plus elegant, *il sçait la langue Latine & la Grecque*, parce, disent-ils, que la repetition des mots, à moins que d'estre absolument necessaire, est toujours importune, outre qu'en l'évitant on s'exprime avec plus de briefveté; ce qui est bien agreable, sur tout au François.

Le pronom relatif *le*, devant deux verbes
qui le regissent.

PAR exemple, *envoyez-moy ce livre pour le revoir & augmenter*. C'est ainsi que plusieurs personnes escrivent, je dis mesme des Autheurs renommez; Mais ce n'est point escrire purement, il faut dire, *pour le revoir & l'augmenter*, & repeter le pronom *le*, necessairement; & cela est tellement vray, que quand mesme les deux verbes seroient synonymes, il ne faudroit pas laisser de le repeter, comme, *pour l'aimer & le cherir*, & non pas *pour l'aimer & cherir*. Cette regle ne souffre point d'exception.

D'une heure à l'autre.

UN de nos plus celebres Autheurs a escrit, *il n'y a rien qui se doive conserver avec plus de soin que la memoire d'un bien-fait, il se la faut ramenter d'une heure à l'autre*. Il faut dire, *d'heure à autre*, & *d'une heure à l'autre* n'est pas François. En un autre endroit il escrit encore, *la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellement fortifiée, & s'y fortifie encore d'un jour à l'autre*. Il faut dire, *de jour à autre*, & non pas

pas d'un jour à l'autre; Car ce dernier exprime un temps défini; comme par exemple, si je voulois dire qu'un homme qui estoit aujourd'huy fort riche, est devenu fort pauvre le lendemain, je dirois que d'un jour à l'autre, de plus riche homme de la ville, il estoit devenu le plus pauvre. Ainsi d'un jour à l'autre, signifie proprement l'espace de deux jours, ou en tout, ou en partie, car cela n'importe. Que si en ce mesme exemple je mettois de jour à autre, alors je ne dirois plus que ce grand changement fust arrivé déterminément dans deux jours, mais peu à peu, & dans un espace de temps indefini. Il en est de mesme, ce me semble, de d'une heure à l'autre, & d'heure à autre.

Discord pour discorde.

Discord, pour discorde, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

Et si de nos discords l'infame vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont aussi usé & devant & apres luy. C'est un de ces mots, que l'on employe en vers & non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. Neantmoins je suis bien trompé si un de nos plus excellens Escrivains ne l'a employé une fois dans la Paraphrase, qui luy a acquis tant de reputation. Quoy qu'il en soit, on ne s'en sert en prose que tres-rarement, y ayant quelque lieu, où peut-estre il pourroit trouver sa place.

Construction grammaticale.

Plusieurs croyent que cette construction n'est pas bonne, comme le Roy fut arrivé, il commanda, &c. & qu'il faut dire, le Roy, comme il fut arrivé, commanda. Mais ils se trompent fort: car au contraire, l'autre est beaucoup meilleure & plus naturelle, parce que si je commençois la periode par le Roy, il faudroit dire estant arrivé, & non pas comme il fut arrivé. Le Roy estant arrivé, commanda; qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoisse que ceete autre, le Roy, comme il fut arrivé, commanda? A l'abord, dit M. Coëffeteau, comme Tiridates apperceut Corbulon.

il descendit le premier de cheval. On parle & on escrit ainsi.

C'est que, où il est mauvais.

CE terme est quelquefois superflu & redondant; par exemple, lors qu'il est employé de cette sorte, *quand c'est que je suis malade. Une infinité de gens le disent ainsi, & particulièrement les Parisiens & leurs voisins, plustost que ceux des Provinces esloignées. Il faut dire simplement, quand je suis malade. Cela est hors de doute. Mais on n'est pas si assuré, que cette autre façon de parler soit mauvaise, quand est-ce qu'il viendra? car les uns la condamnent, & soustiennent qu'il faut dire, quand viendra-t-il? & les autres disent qu'elle est fort bonne, & pour moy je suis de cet avis.*

Onguent pour parfum.

UN fameux Auteur est repris, & avec raison, d'avoir écrit *onguent*, en parlant de la Magdeleine, & dit *un précieux onguent*, au lieu d'*un précieux parfum*. Nous avons encore plusieurs de nos Escrivains & de nos Predicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'est que les Latins disent *unguentum*, en cette signification, parce que les Anciens se servoient de certains parfums, comme il y en a encore de plusieurs sortes parmy nous, dont le vray usage estoit de s'en oindre quelques parties du corps, tellement qu'il semble qu'on avoit raison de l'appeller *onguent*. Mais parce que ce mot se prend toujours pour médicament, il ne s'en faut jamais servir pour *parfum*, l'Usage le veut ainsi.

Poste.

QUand c'est un terme de guerre, il est toujours masculin, & ceux qui le font de l'autre genre parlent mal. Il faut dire, *prendre un bon poste, garder son poste, & non pas prendre une bonne poste, ni garder sa poste.* Quand il signifie *une certaine course de cheval, ou le lieu où sont les chevaux destinez à cet usage, ou l'espace qu'ils ont accoustumé de faire en courant, chacun sçait qu'il est*
feminin,

feminin, & que l'on dit, *couvre la poste*. Tous deux viennent de l'Italian, qui appellent l'un *posta*, & l'autre *posto*. En faisant cette difference de genre, on parlera selon l'Usage, & l'on évitera l'équivoque.

Abus du Pronom demonstratif, celui.

Plusieurs abusent du pronom demonstratif *celuy*, en tout genre & en tout nombre. Ce sont particulièrement les femmes & les Courtisans quand ils écrivent; & tant s'en faut qu'ils le veuillent éviter, qu'au contraire ils l'affectent comme un ornement. Ils le trouvent fort commode, & s'en servent d'ordinaire pour passer d'un discours à un autre. Par exemple, ils finiroient une période par *joye*, en mettant un point après, & en commenceroient une autre, qui n'aura rien de commun avec la première, disant, *celle que j'ay reçeuë d'une telle chose*, &c. voulant dire, *la joye que j'ay reçeuë*. Autre exemple, j'ay parlé à un tel de nostre affaire, il s'y portera avec affection. Celle que vous m'avez tesmoignée ces jours passez, pour dire, *l'affection que vous m'avez tesmoignée ces jours passez, est extraordinaire*. Je dis que cette façon de parler, ou plustost d'écrire, est vicieuse, & que jamais les bons Auteurs ne s'en sont servis en aucune langue, parce que ce pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature, n'a son usage que dans une mesme période; comme par exemple, si je disois, *il m'a promis de vous servir avec la mesme affection, que celle que vous luy avez tesmoignée ces jours passez*.

Mais, comme j'ay dit, cette Regle n'a lieu que lors que ce pronom se rapporte à des choses d'une certaine nature, qui sont les choses morales, ou intellectuelles, comme *joye, affection, esperance, action*, &c. Car aux matérielles, ou aux personnes, il n'y a point de mal de commencer la période par ce pronom, comme si je finis ainsi, *pour payer le cabinet que j'ay acheté, je puis fort bien recommencer, celui qu'un tel vous donna*, &c. De mesme quand il s'agit d'une ou de plusieurs personnes, *la femme de Septimius*, dit M. Coëffeteau, *pour espouser son adultere, fit proscrire & tuer son ma-*

ry. Celle de Salassus alla elle-mesme querir les soldats pour l'executer. Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference, mais je ne l'ay pas encore cherchée.

Adverbe.

Cette partie de l'oraison veut toujours estre proche du verbe, comme le mot mesme le montre, soit devant ou apres, il n'importe, quoy que dans la construction il aille toujours apres le verbe, comme l'accessoire apres le principal, ou l'accident apres la substance. C'est pourquoy je m'estonne qu'un de nos plus fameux *Escrivains* affecte de le mettre si souvent loin de son verbe à la teste de la periode; par exemple, comme l'on vit que presque leurs propositions n'estoient que celles-mesmes qu'ils avoient faites à Rome, au lieu de dire, comme on vit que leurs propositions n'estoient presque que celles-mesmes qu'ils avoient faites à Rome, nonobstant la cacophonie des deux que, presque que, qui n'est pas considerable à comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre presque au lieu où il le met. Et il pouvoit éviter ces deux que, en mettant, comme on vit que leurs propositions estoient à peu près les mesmes, &c.

Je crois neantmoins qu'il y a quelques adverbes, comme *jamaïs*, *souvent*, & quelquefois *toujours*, qui ont meilleure grace au commencement de la periode, qu'ailleurs; Mais aussi je n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux-là, ce qui me fait soupçonner que ce sont principalement les adverbes du temps qui ont ce privilege, & encore n'est-ce pas toujours. Le mesme Auteur, dont j'ay allegué l'exemple de *presque*, a escrit, quand *jamaïs un de ses bien-faits ne luy devoit reüssir*. Et en un autre endroit, il devoit faire en sorte qu'il n'y eust moyen de *jamaïs les faire sortir au jour*. Cette transposition est estrange, au lieu de dire, il devoit faire en sorte qu'il n'y eust *jamaïs moyen de les faire sortir au jour*.

Perdre le respect à quelqu'un.

Cette façon de parler est de la Cour, s'il en fut jamais, & toute ma vie je l'ay ainsi oüy dire aux hommes & aux femmes qui la hantent. Neantmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que je crois qu'il faut estre retenu à en user. J'avouë que la construction en est estrange, & qu'il semble qu'on devroit dire, *perdre le respect envers quelqu'un*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'un*, & non pas *à quelqu'un*; Mais combien y a-t-il de ces phrases en toutes les langues, & en la nostre? ordinairement ce sont les plus belles & qui ont le plus de grace. Il se presente souvent occasion, comme icy, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud est Latine, aliud grammaticè loqui.*

Si nous voulions esplucher cette façon de parler, *se louer de quelqu'un*, & en faire une anatomie, selon que les mots sourent, ou selon leur construction, ne la trouveroit-on pas encore plus estrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie? Car par exemple, quand on dit, *un tel se louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, la raison voudroit que l'on dît, *un tel vous louë fort des faveurs que vous luy avez faites*, & non pas *se louë*, qui n'est nullement à propos. Et neantmoins il faut dire *se louë*, si l'on veut parler François. Toutes les langues ont de ces façons de parler, comme j'ay dit. Il suffit d'en alleguer un exemple en la Latine, *dabis miki pœnas*, veut dire en bon Latin, *je vous donneray le foüet*, ou *je vous battray*; & à le prendre au pied de la lettre, ne semble t-il pas qu'il veuille dire tout le contraire, à sçavoir, *vous me donnerez le foüet*, ou *vous me battrez*. Mais pour revenir à cette phrase, *perdre le respect à quelqu'un*, il luy a perdu le respect, ceux qui la condamnent. veulent que l'on die *manquer*, au lieu de *perdre*, comme, *manquer de respect à quelqu'un*. Il luy a manqué de respect. Et c'est le plus seur, si ce n'est le meilleur. Il est vray qu'il ne dit pas tant que *perdre le respect*.

Quelque chose, quel genre il demande.

ON demande si *quelque chose*, veut toujours un adjectif féminin selon le genre de *chose*, ou bien un adjectif masculin qui responde à l'*aliquid* des Latins, & à ce qu'il signifie. Par exemple, s'il faut dire, *il y a quelque chose dans ce livre, qui est assez bonne*, ou *quelque chose qui est assez bon*, *quelque chose qui est assez plaisante*, ou *qui est assez plaisant*. Les sentimens sont divers; car j'ay oüy agiter cette question en la compagnie du monde, qui la pouvoit le mieux decider. Les uns croient que l'un & l'autre est bon, les autres qu'il le faut toujours faire féminin, les autres toujours masculin; Et quelques-uns sont d'avis d'eluder la difficulté, & de dire, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon*, *quelque chose d'assez plaisant*. Ceux qui croient que tous deux sont bons, se fondent sur ce qu'on le peut faire féminin par la regle generale, qui veut que l'adjectif soit du genre du substantif, & que *chose*, estant un mot féminin, l'adjectif le soit aussi; & qu'on le peut faire masculin, eu égard non pas au mot, mais à ce qu'il signifie, qui est l'*aliquid* des Latins, & un neutre que nous n'avons pas en François, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office du neutre. Ceux qui le font toujours féminin, ne peuvent comprendre ni consentir que *chose*, qui est féminin, puisse jamais estre joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire, qui le font toujours masculin, disent que ce n'est pas *chose* simplement qu'ils considerent en cette question, mais ces deux mots ensemble, *quelque chose*, qui font tout un autre effet estant joints, que si *chose* estoit seul, ou qu'il fust accompagné d'un autre mot, comme, *une*, car avec *une*, il n'y a point de doute, & l'on ne met point en question qu'il ne faille dire *une chose qui est assez bonne*, & *qui est assez plaisante*, & non pas *assez bon*, ni *assez plaisant*. Or ils soutiennent que *quelque chose*, se doit prendre neutralement, & tout de mesme que l'*aliquid* des Latins. Mesmes quelques-uns de cette opinion passent jusques-là, que de dire que *quelque chose* ne doit estre pris & considéré que comme un seul mot composé de deux, qui voudroit

droit estre orthographié ainsi, *quelque-chose*, avec un tiret & une marque de composition, & qu'alors *quelque-chose*, n'est plus féminin, mais est un neutre selon les Latins & un masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent échapper la difficulté avec la preposition, ou la particule *de*, devant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples, comme sont *les deux* que nous avons proposez; Mais cet expedient ne sert pas toujours; car si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui n'est pas bon, ou qui n'est pas plaisante*, on ne sçaurit employer le *de*, en cette phrase, ni en toutes les negatives, où cet eschappatoire ne vaut rien. De mesme si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre, qui merite d'estre leu, ou leuë*, on ne sçaurit éviter ce doute avec la particule *de*, ni une infinité d'autres phrases semblables.

On en demeura là; mais depuis ayant medité sur ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où le féminin ne seroit pas bien, & d'autres où le masculin seroit mal; par exemple, *il y a quelque chose dans ce livre qui merite d'estre leuë*, je ne puis croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *quelque chose qui merite d'estre leu, quelque chose qui merite d'estre censuré, & non pas d'estre censurée*. Et si je dis, *il y a quelque chose dans ce livre qui n'est pas tel que vous dites, ou il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, quoy que quelques-uns l'approuvent, j'ay neantmoins peine à croire que ce soit bien dit, & qu'il ne faille dire, *il y a quelque chose dans ce livre, qui n'est pas telle que vous dites*. D'où l'on peut former une quatrième opinion différente des autres trois, à sçavoir qu'il y a des endroits où il faut necessairement mettre le masculin, & d'autres où il faut mettre le féminin, comme sont *les deux* que nous venons de proposer. Mais pour discerner ces endroits-là, je n'en sçay point de regle, ou du moins d'autre regle que l'oreille. Seulement je diray qu'il est beaucoup plus frequent, plus François, & plus beau, de donner un adjectif masculin à *quelque chose*, qu'un féminin.

C'est une belle figure en toutes les langues, & en prose aussi-bien qu'en vers, de regler quelquefois la

conltruction, non pas felon les mots qui fignifient, mais felon les chofes qui font fignifiées. Par exemple, nous avons fait une remarque de *perfonne*, où l'on voit qu'encore que *perfonnes* foit féminin, neantmoins parce qu'il fignifie *hommes & femmes*, quand on a dit *perfonnes*, dans un membre de periode, on peut dire *ils*, au mafculin, dans un autre membre de la mefme periode, à caufe que cet *ils* fe rapporte non pas au mot fignifiant, qui eft *perfonnes*, mais au mot fignifié, qui eft *hommes*. Mais y a-t-il un plus bel exemple que celuy que nous avons déjà allegué ailleurs, & qui eft tout propre pour cette Remarque?

Ogni cofa di ftrage era ripieno,
 & non pas *ripiena*, dit le Taffe dans la Hierufalem. Voila un exemple pour le genre, en voicy un autre pour le nombre. J'en ay veü une infinité qui meurent, &c. *Infinité* eft fingulier, & *meurent* eft pluriel, & cependant il faut dire ainfi, & non pas, j'en ay veü une *infinité* qui meurt qui feroit tres-mal dit; Et cela, parce que *meurent* fe rapporte non pas au mot fignifiant, qui eft *infinité*, & fingulier, mais à la chofe fignifiée, qui eft quantité de *perfonnes*, ou d'*animaux*, qui comme un terme collectif, equipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas efgard au mot, mais à la chofe.

Succeder pour reüffir.

LOrs que *succeder* veut dire *reüffir*, il s'employe au preterit avec le verbe auxiliaire *avoir*, & non pas avec l'autre verbe auxiliaire *efre*, par exemple, il faut dire, cette affaire *luy a bien succédé*, & non pas *luy eft bien succédée*. Neantmoins un de nos plus celebres Auteurs a efcrit dans le meilleur de fes ouvrages, *deux combats qui luy eftoient glorieufement succedez*. C'eft ce qui a donné lieu à cette Remarque, parce que je ne crois pas que cette façon de parler foit à imiter. Le mefme Efcivain a employé *reüffir*, de la mefme façon, comme nous l'avons remarqué ailleurs.

Bien que, quoy que, encore que.

Ces conjonctions ne doivent pas efre repetées dans une mefme periode. Par exemple, *bien que*
 Pex-

l'experience nous face voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie; & quoy que les plus gens de bien soient exposez à la persecution, si est-ce, &c. Je veux dire qu'après avoir commencé la période par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoy que*, ni encore *que*, dans le second membre de la mesme période, mais écrire ainsi, *bien que l'experience nous face voir tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, & que les plus gens de bien sont exposez à la persecution.* Je ne me serois pas avisé de faire cette Remarque, si je n'avois trouvé cette faute dans les OEuvres d'un bon Escrivain.

Comme ainsi soit.

M Coëffeteau use souvent de cette façon de parler, à l'imitation d'Amiot, qu'il s'estoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, & sur lequel il avoit formé son stile avec les changemens & les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ses premiers Ouvrages, ce terme ne fut pas mal reçu, mais bientôt après il vint à un tel desery, que l'autorité d'un si Grand homme ne le pût sauver; au contraire on le luy reprochoit comme un crime, ou du moins comme une rache qui souilloit toute cette beauté de langage, en quoy il excelle. La cause de ce desery, c'est que les Notaires ont accoustumé de s'en servir au commencement de leurs contrats. Neantmoins on a souvent affaire de ces sortes de termes, & celuy-cy me sembloit fort grave à l'entrée d'un discours, lors qu'il est question d'entamer quelque matiere importante; Et nous n'avons pas plus de mots de cette nature en nostre langue, qu'il ne nous en faut. J'avoüe que dans une lettre il seroit exorbitant; mais qui ne sçait qu'il y a des paroles & des termes pour toutes sortes de stiles? Les Italiens n'ont-ils pas leur *conciosa cosa che*, ou *conciosa cosa che*, pour dire *comme ainsi soit*, qui est bien encore plus estrange, duquel neantmoins ils ne laissent pas de se servir depuis plusieurs siècles au commencement de quelque grave discours, quand ils veulent écrire

d'un stile majestueux? Avec tout cela, il faut aujourd'huy condamner *comme ainsi soit*, puis que l'Usage le condamne; Mais il n'avoit pas encore prononcé l'Arrest definitif, quand M. Coëffeteau s'en servoit; c'est pourquoy il n'est pas tant à blâmer de ne s'en estre pas abstenu. Il fait assez paroistre en tous ses Escrits, combien il estoit religieux & exact à ne point user d'aucun mot ni d'aucune phrase, qui ne fust du temps & de la Cour.

Si bien.

S*I bien*, conjonction, ne se dit jamais, qu'il ne soit suivy immédiatement de *que*, & que l'on ne die, *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que*. J'ay adjoucté *conjonction*, parce que *si bien*, sans *que* apres, est fort bon, quand il n'est pas *conjonction*, mais adverbe, comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait*, *il est si bien né*. Mais ce n'est pas dequoy il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont une infinité de gens ont accoustumé d'user, pour *bien que*, encore *que*, comme quand ils disent, *si bien j'ay dit cela*, je ne le *seray pas*. C'est une façon de parler purement Italienne, *Se bene l'ho detto*, &c. & je m'estonne qu'un de nos plus celebres Autheurs ait escrit, *si bien ces commencemens nous ont esté necessaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou encore *que ces commencemens*, &c.

Consideré que.

CE terme de conjonction pour *veu que*, n'est plus gueres en usage. Neantmoins M. Coëffeteau s'en sert souvent apres Amiot, & avec plusieurs autres bons Escrivains. Mais je ne conseillerois pas aujourd'huy à qui *que ce fust* de s'en servir, si ce n'est dans un grand Ouvrage de doctrine, plustost que d'eloquence. *Attendu que* commence à se rendre fort commun dans le beau stile, mais du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau il estoit banny de leurs escrits & de ceux de tous les meilleurs Autheurs, qui l'avoient relegué dans le pais d'*iceluy*, & de *pour*, & d'*icelle fin*. Mais l'Usage comme la Fortune, chacun en sa jurisdiction, esleve.

esleve ou abbaisse qui bon luy semble, & en use comme il luy plaist.

S'attaquer à quelqu'un.

Cette façon de parler, *s'attaquer à quelqu'un*, pour dire, *attaquer quelqu'un*, est tres-esfrange & tres-Françoise tout ensemble; Car il est bien plus elegant de dire *s'attaquer à quelqu'un*, qu'*attaquer quelqu'un*. Ce sont de ces phrases dont nous avons parlé ailleurs, qui ne veulent pas estre espluchées, ni prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens; ou memes sembleroient en avoir un tout contraire à celui qu'elles expriment, mais qui bien loin d'en estre moins bonnes, en sont beaucoup plus excellentes. Voyez la Remarque intitulée, *Perdre le respect à quelqu'un*.

Que le changement des articles a bonne grace.

JE dis que le changement des articles a bonne grace, lors que l'on employe deux substantifs l'un apres l'autre avec la conjonction &, tellement que pour avoir cette grace, il faut tascher autant qu'il se peut, de mettre deux substantifs de divers genre; L'exemple le va faire entendre, *je dois beaucoup à la conduite & au soin de cet homme*, est dit sans doute avec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite & à la diligence de cét homme*, parce que la varieté donne beauté & grace à toutes les choses. C'est pourquoy cette variation d'articles, feminin & masculin, *à la conduite & au soin*, est bien plus agreable à l'oreille, que ne seroit l'uniformité d'un seul article repeté deux fois, *à la conduite & à la diligence*. Je ne doute point que plusieurs ne dient, que c'est un trop grand raffinement, à quoy il ne se faut point amuser; Aussi je ne blasme point ceux qui n'en useront pas, mais je suis certain que quiconque suivra cét avis, plaira davantage, & fera une de ces choses dont se forme la douceur du stile, & qui charme le Lecteur, ou l'Auditeur, sans qu'il sçache d'où cela vient. L'usage de cét avis ne doit avoir lieu que lors que l'on a le choix de plusieurs mots, dont on peut di-

verifier le genre, & qu'il ne couste rien d'en user ainsi; Car je n'entens pas que l'on se contraigne en rien, ni que l'on se déparle pour cela de la grace de la naïveté, & d'une expression naturelle.

Qu'il est nécessaire de repeter les articles devant les substantifs.

VOicy une des principales & des plus nécessaires Regles de nostre langue, que la repetition des articles. Je n'avois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont presentées dans ces Remarques; parce que je ne vois presque personne avoir tant soit peu de soin de bien escrire, qui manque à une loy si connue & si establie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus près, j'ay trouvé cette faute moins rare que je ne m'estois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fond, m'asseurant que ma peine ne seroit pas superflue.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des articles est toujours nécessaire au nominatif, & à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction &. Exemple, *les faveurs & les graces sont si grandes*, & non pas, *les faveurs & graces*, &c. Voila pour le nominatif: & à l'accusatif, *j'ay receu les faveurs & les graces que vous m'avez faites*, & non pas, *j'ay receu les faveurs & graces*, &c. Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur & misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur & la misere*, &c. Aussi n'y a-t-il que les *Ecrivains* insupportables qui font une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore nécessaire au genitif & à l'ablatif, qui sont toujours semblables en nostre langue, comme le nominatif & l'accusatif le sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu & de la philosophie*, & non pas, *l'amour de la vertu & philosophie*. A l'ablatif de mesme, il faut dire, *despoillé de la charge & de*

la dignité qu'il avoit, & non pas, despoüillé de la charge & dignité qu'il avoit. Il est vray qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mots synonymes & approchans, comme, j'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince, au lieu de dire, une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince; & M. Coëffeteau, qui escrivoit si purement, le disoit souvent ainsi sans repeter l'article; Mais je pense avoir déjà dit en quelqu'une de mes Remarques, que cela ne se fait plus aujourd'huy, & qu'encore que les mots soient synonymes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, je puis esperer cela de la bonté & de la generosité de ce Prince, & non pas, de la bonté & generosité. Que si les deux substantifs sont de divers genres, ce seroit encore une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne convient pas au second substantif; par exemple, si je disois, il jensne au pain & eau, au lieu de dire, au pain & à l'eau, au disné & collation, pour au disner & à la collation; car l'article au ne convient pas à eau, ni à collation. Que si les deux substantifs sont de mesme genre, mais que l'un commence par une consonne, & l'autre par une voyelle, comme, au Midy & à l'Orient, ce seroit encore une grande faute de dire, au Midy & Orient, parce que l'article au, quoy que masculin, ne convient pas à l'autre masculin, commençant par une voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire, je dois cela à la bonté & generosité de ce Prince, est mieux dit que je dois cela à la bonté & à la generosité de ce Prince, parce que bonté & generosité, estant approchans des synonymes, il semble qu'ils tombent dans cette belle Regle des synonymes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires, ou tout à fait differens, la veulent absolument avoir; par exemple, je dois cela à l'adresse & à la force d'un tel, j'ay égard à la vigueur & à la foiblesse d'un homme. Mais je ne ferois pas de cét avis maintenant, quoy que du temps de M. Coëffeteau je confesse que je l'aurois esté.

Quel est l'usage des articles avec les substantifs , accompagnés d'adjectifs , avec particules , ou sans particules.

LEs articles joints aux substantifs , accompagnés d'adjectifs , soit que ces adjectifs soient tout seuls , ou qu'ils ayent quelque particule avec eux , ont le mesme usage en tout & par tout , que les articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif , *c'est le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* De mesme à l'accusatif , qui est toujours semblable au nominatif , *il a veü le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde.* Au genitif & à l'ablatif , *c'est le fils du meilleur homme , & du meilleur ouvrier du monde.* Ce qui se dit du masculin , s'entend du féminin aussi , & des deux nombres de mesme.

Il y a exception , quand les deux substantifs sont synonymes , ou approchans ; car alors on n'est pas obligé de repeter ni l'article , ni l'adjectif , comme , *c'est le fils du meilleur parent & amy que j'ayé au monde* , est bien dit , quoy que ce soit encore mieux dit , *le fils du meilleur parent & du meilleur amy* ; car cette repetition n'est absolument nécessaire que quand les deux substantifs sont tout à fait differens , comme en cet autre exemple , *le meilleur homme & le meilleur ouvrier du monde* , où il ne faut pas dire , *le meilleur homme & ouvrier du monde.* Voilà quant aux articles qui sont joints à deux noms substantifs , accompagnez d'un mesme adjectif qui sert à tous les deux.

Que si les deux substantifs ont chacun leur adjectif different , comme , *c'est le bon homme & le mauvais ouvrier* , c'est ainsi qu'il faut dire , & non pas , *c'est le bon homme & mauvais ouvrier* , c'est à dire qu'il faut toujours repeter l'article. Enfin le second substantif joint au premier par la conjonction & , lors qu'ils ne sont pas synonymes ou approchans , veut estre traité tout de mesme que le premier ; car si le premier a un article , le second en veut avoir un ; si le premier a un adjectif ou une epithete , le second en veut avoir

un aussi, comme s'il estoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; Au lieu qu'estant synonymes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis, & se passent d'un seul article, & d'un seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens sont accompagnez de la particule *plus*, il faut toujours repeter l'article & la particule *plus*, soit que le substantif soit devant ou apres les adjectifs: par exemple, aux contraires, en parlant d'un riche avaricieux, c'est le plus riche & le plus pauvre homme que je connoisse, & non pas, c'est le plus riche & plus pauvre homme, & moins encore, c'est le plus riche & pauvre homme, &c. Et aux differens, c'est le plus riche & le plus liberal homme du monde, & non pas, c'est le plus riche & plus liberal homme du monde, & moins encore, c'est le plus riche & liberal. Et c'est l'homme le plus riche & le plus liberal du monde, & non pas, le plus riche & plus liberal, & encore moins, le plus riche & liberal: Mais quand ils sont synonymes ou approchans, il n'est pas necessaire de repeter l'article, ni la particule *plus*, comme, il pratique les plus hautes & excellentes vertus, est bien dit, parce qu'icy hautes & excellentes, sont comme synonymes, quoy que il pratique les plus hautes & les plus excellentes vertus, non seulement ne soit pas mal dit, mais soit encore mieux dit que l'autre, selon l'opinion de M. Coëffeteau qui l'a toujours escrit ainsi. Et promirent d'estre obeïssans & sidelles à de si genereux & de si magnifiques Empereurs, dit-il en un lieu, bien que genereux & magnifiques soient deux epithetes approchantes. La particule *si*, veut estre traitée comme *plus*, & quelques autres: On le peut encore dire d'une troisième façon, il pratique les plus hautes & plus excellentes vertus du Christianisme, qui est selon quelques-uns la meilleure des trois, & celle dont M. de Malherbe a accoustumé d'user, devant le plus grand & plus glorieux courage, dit-il, en quelque endroit: Tellement que de tout cela on peut recueillir que cette distinction des synonymes ou des approchans, & des contraires, ou des differens, est d'un grand usage;

car elle influë presque sur toutes les parties de l'Oraison, sur les articles, sur les noms, soit substantifs, soit adjectifs, sur les verbes, sur les prepositions, & sur les adverbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

Ressembler.

ON demande si *ressembler* regit aussi bien l'accusatif, que le datif; car personne ne doute qu'il ne regisse le datif. M. de Malherbe a escrit en un certain lieu, *gardons nous de le ressembler*, & en un autre, *avecque ce langage & autres qui le ressemblent*, & M. Bertrant luy a fait aussi regir l'accusatif en cette fameuse stance;

*Quand je revis ce que j'ay tant aimé,
Pcu s'en falut que mon feu rallumé
Ne fist l'amour en mon ame renaistre,
Et que mon cœur autrefois son captif
Ne ressemblast l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son Maistre.*

Il y a beaucoup d'autres Auteurs qui luy donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux, & non pas les modernes. Ce qui fait voir que c'estoit la vieille façon de parler, que de luy faire regir l'accusatif, & qu'aujourd'huy il demande toujours le datif. Il est vray qu'en faveur de la poésie j'ay ouï dire à plusieurs personnes tres-sçavantes en nostre langue, qu'en vers ils le souffriroient à l'accusatif, aussi-bien qu'au datif; mais qu'en prose ils le condamneroient absolument.

S'il faut dire cueillera, & recueillera, ou cueillira & recueillira.

CETTE question a esté agitée en une celebre compagnie, où les voix ont esté partagées. Les uns alleguoient qu'on disoit autrefois *cueiller* à l'infinif, au lieu de *cueillir*, & que de *cueiller* on avoit formé le futur *cueilleray*; car c'est sans doute de l'infinif que se forme le futur de l'indicatif. Les autres qui estoient de la mesme opinion, qu'il faloit dire *cueillera*, n'avançoient point cette raison, ni aucune au-

tre, mais se fondoient sur l'Usage seulement, & affecteroient que l'on dit en parlant, *cueillera*, & *recueillera*, & non pas, *cueillira*, & *recueillira*, avec un *i* devant l'r. Ceux de l'opinion contraire soustenoient, que l'Usage estoit pour *cueillira*, & *recueillira*, avec *i*, & que jamais ils ne l'avoient leu, ni oüy dire autrement. Surquoy il y en eut quelques-uns qui les accorderent par cette distinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira* & *recueillira*, & qu'à la ville tout le monde dit *cueillera* & *recueillera*; ce qui à mon avis est tres-veritable: Et cela presuppôsé, que s'ensuit-il autre chose, sinon que *cueillira* & *recueillira*, est comme il faut parler, puis que c'est un des principes de nostre langue, ou pour mieux dire, de toutes les langues? que lors que la Cour en quelque lieu du monde que ce soit parle d'une façon, & la ville d'une autre, il faut suivre la façon de la Cour. Outre que celle-cy est encore fortifiée par les Autheurs, où je n'ay jamais veu *cueillera*, ni *recueillera*, cela estant si veritable, que la pluspart mesmes de ceux qui sont pour *cueillera*, demeurent d'accord que l'on ne l'escrit pas ainsi, mais qu'on le dit en parlant, comme si cela se faisoit en nostre langue, ni en aucune autre, que l'on dit un mot d'une façon en parlant, & d'une autre en escrivant; en quoy je n'entens point parler de la difference de la prouonciation & de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puis qu'ils tirent une consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauvaise, estant vray, comme nous avons dit, qu'il en est formé, que s'ensuit-il autre chose sinon que quand on disoit *cueiller*, & *recueillir*, on disoit (& il le faisoit dire aussi) *cueillera* & *recueillera*, & qu'à cette heure, parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira* & *recueillira*; car ils ne contestent point que l'on die encore *cueiller*, à l'infinitif.

Sorte, *comme il se doit construire.*

Nous avons remarqué en divers endroits plusieurs façons de parler, où le régime du genre ne suit pas le nominatif, mais le genitif, qui est une chose assez estrange, & contre la construction ordinaire de la Grammaire en toutes fortes de langues. En voicy encore un exemple en ce mot *sorte* car il faut dire, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, & non pas *qu'il n'ait prise*, quoy que *sorte* soit le nominatif féminin, auquel l'adjectif participe *pris*, se doit rapporter dans la bonne construction Grammaticale, & par conséquent il faudroit dire *prise*, le genitif ne pouvant estre construit avec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en plusieurs autres façons de parler que nous avons remarquées, on regarde plustost le sens que la parole, c'est à dire qu'en cet exemple, *il n'y a sorte de soin*, on ne considere pas *sorte*, mais *soin*, tout de mesme que si l'on disoit, *il n'y a soin*, parce que tout le sens va à *soin*, & non pas à *sorte*.

Repetition de mots. Faire.

Il y a des repetitions d'un mot ou de plusieurs mots qui sont nécessaires, comme, *je n'ay fait aujourd'hui que ce que j'ay fait depuis vingt ans*. Tous nos bons Auteurs en sont pleins, & ce seroit une grande faute de ne pas user de ces repetitions, quoy qu'un des premiers Esprits de nostre siecle les ait toutes condamnées elegamment; en quoy est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne sont pas absolument nécessaires, comme le sont ces premières dont nous venons de parler, mais qui font grace & figure; & il y en a de beaucoup de façons différentes qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'une façon, comme, *n-ne si belle victoire meritoit d'estre annoncée par une si belle bouche*; ces deux mots *si belle*, deux fois repetez, ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en soit pas absolument nécessaire; car quand on diroit,